

M1
2023-2024

Gestion financière

A. Brun
agnes.brun@univ-paris1.fr

Calendrier du cours

- le Mardi de 8h00 à 11h

Site du cours

- <http://coursabrun.typepad.fr/M1gestionfi>
- Les supports projetés en séance
- Des exercices à préparer pour la séance suivante
- Le corrigé des exercices des séances précédentes

Introduction

- Les décisions financières de l'entreprise incluent des décisions :
 - **Stratégiques** à long terme telles que
 - le choix des investissements
 - Le choix de leurs modalités de financement
 - Plus **techniques** à court terme telles que :
 - la gestion de la trésorerie
- Pour fonder de façon pertinente ces décisions,
 - L'analyse financière des comptes qui permet de déboucher sur la démarche du
 - diagnostic financierconstitue un préalable indispensable à ces décisions

Les objectifs de l'intervention

- S'approprier le **vocabulaire** financier
- Appréhender les principaux **outils de l'analyse financière.**
- Comprendre les critères de **sélection des projets d'investissement**
- Acquérir la connaissance **des modalités de financement des investissements** des entreprises et les fondements de l'élaboration d'une **politique financière**
- Maîtriser les enjeux et outils de la **gestion de la trésorerie de l'entreprise**

Plan

- Première partie : L'analyse financière
 - Chapitre 0 – Notions/rappels de comptabilité
 - Chapitre 1 - L'analyse de la structure financière
 - Chapitre 2 - L'analyse de l'activité
 - Chapitre 3 – La conduite du diagnostic financier
- Deuxième partie : Le financement des investissements
 - Chapitre 4 – Les projets d'investissement
 - Chapitre 5 – Les modes de financement
- Troisième partie : Les décisions financières à court terme.
 - *Chapitre 6 – La gestion de trésorerie (sous réserve)*

Repères bibliographiques

- Mollet M., Langlois G., *Finance d'entreprise (DCG6)*, Sup'Foucher
- Ogien D., *Gestion financière de l'entreprise*, Dunod
- Solnik B., *Gestion financière*, Dunod
- Colasse B., *Analyse financière de l'entreprise*, Coll Repères, La découverte

Première partie :
Analyse financière

Définitions et Objectifs de l'analyse financière

Définition

Un médecin dirait que l'analyse financière d'une organisation est un ensemble de techniques d'auscultation qui doivent permettre au praticien de faire un diagnostic sur son évolution, voire proposer des remèdes au cas où cela paraît nécessaire.

Définitions et Objectifs de l'analyse financière

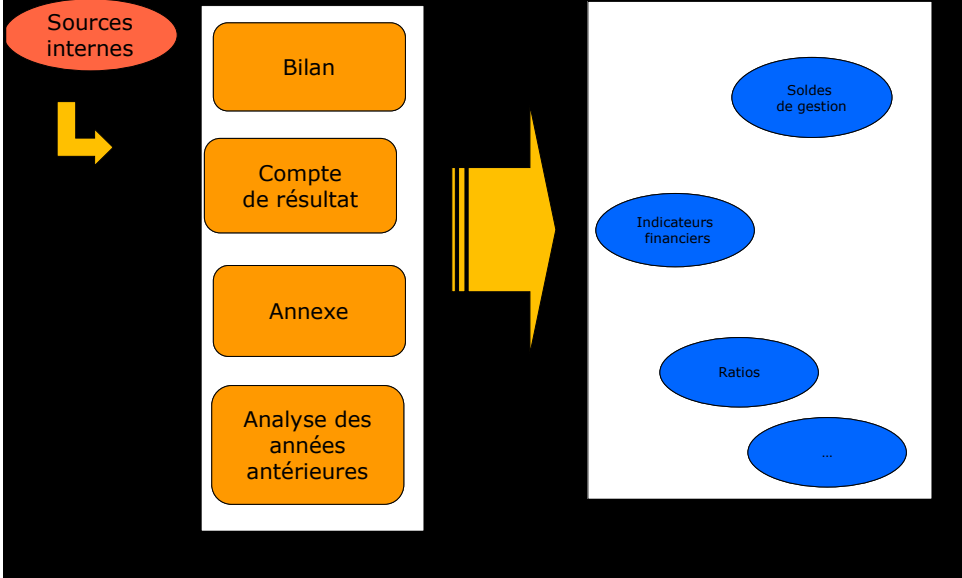
ANALYSE FINANCIERE



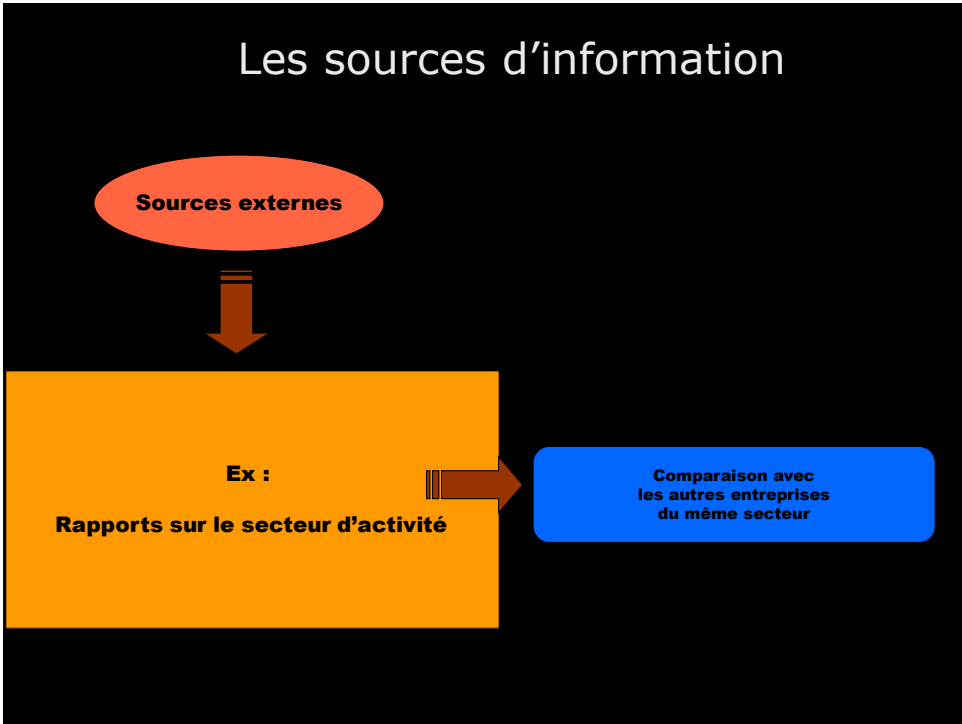
Conduit à s'interroger notamment sur :

- la structure financière
- la liquidité
- la solvabilité
- les performances réalisées
- la rentabilité

Les sources d'information



Les sources d'information



Chapitre 0:
Notions de comptabilité
Introduction au bilan et au
compte de résultat

1. Rôle de la comptabilité financière

- La comptabilité financière a pour objectif essentiel la présentation de documents destinés à fournir des **informations sur la situation financière et sur les résultats des entités.**
- Ces informations interviennent dans **le processus de décisions** de plusieurs utilisateurs, notamment : **les dirigeants, les propriétaires, l'administration fiscale, les créanciers.**

■ En conséquence :

- Les informations doivent être fiables
- Les informations doivent être comparables



Les informations doivent être de qualité

- Ces objectifs justifient l'élaboration de **normes comptables** :
- Elles définissent les **principes comptables** et les **règles d'évaluation et de présentation de l'information financière**

2. La normalisation comptable en France

Référentiels applicables pour les entités françaises

Type de comptes	Référentiel	Sociétés concernées
Comptes individuels	PCG	Sociétés cotées et non cotées
Comptes consolidés	Règlement 2020-01	Sociétés non cotées
	Référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards)	Sociétés cotées sur un marché réglementé Ou, sur option, sociétés non cotées

2.1 L'autorité des normes comptables

Le régulateur comptable **est l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** née (ordonnance n° 2009-79 du 22 janvier 2009) de la fusion du Conseil National de la Comptabilité (CNC) et du Comité de réglementation Comptable (CRC)

Elle élabore les **règlements comptables** ensuite homologués par arrêtés ministériels.

2.2 Le plan Comptable Général (PCG)

Le PCG s'applique à toute personne physique ou morale soumise à l'obligation légale d'établir des comptes annuels.

- Premier Plan Comptable Général en 1947
- Puis PCG 1957 et 1982 (mis à jour en 1986)
- Réécriture en 1999 (règlement CRC 99-03)

A cette occasion les dispositions relatives aux comptes de groupes (comptes consolidés) sont sorties du PCG et font l'objet d'un règlement distinct (règlement CRC 99-02 C.f.infra).

- Depuis 1999, le PCG fait l'objet de compléments réguliers par règlements, il est en constante évolution et ne peut plus être daté (si on excepte la version « 2014 » qui correspond cependant à une simple réécriture à droit constant pour inclusion du PCG dans le « recueil des normes comptables »).

Depuis 1999, il est présenté sous forme d'articles numérotés regroupés en titres, chapitres, sections.

En 2014, suite à un long travail de codification l'Autorité des normes comptables (ANC) a publié le « **Recueil des normes comptables françaises** » qui inclut

- le règlement 2014-03 (du 5 juin 2014) relatif au nouveau Plan comptable général.

Ce règlement, publié au journal officiel du 15 octobre 2014 remplace le règlement CRC 99-03 ainsi que les règlements ultérieurs l'ayant modifié.

- l'ensemble des textes non réglementaires émis par les organismes en charge de la normalisation comptable (CNC, CRC puis ANC).

Dans sa version « 2014 », Le PCG comporte désormais neuf titres divisés en chapitres, puis éventuellement en sections et sous-sections, l'ensemble étant réparti dans quatre livres.

CONTENU DU PCG

Livre I - Principes généraux applicables aux différents postes des documents de synthèse

- - Titre I - Objet et principes de la comptabilité
- - Titre II - L'actif ;
- - Titre III - Le passif ;
- - Titre IV - Actifs et passifs dont la valeur dépend des fluctuations des monnaies étrangères ;
- - Titre V - Charges et produits ;

Livre II - Modalités particulières d'application des principes généraux-

- Titre VI - Dispositions et opérations de nature spécifique ;
- Titre VII - Comptabilisation et évaluation des opérations de fusions et opérations assimilées

Livre III - Modèles de comptes annuels

- Titre VIII - Documents de synthèse ;

Livre IV - Fonctionnement et plan de comptes

- Titre IX - Tenue, structure et fonctionnement des comptes.

Huit **classes** de comptes.

- Classes 1 à 5 : Comptes de Bilan
 - 1- capitaux, 2- Immobilisations, 3- Stocks, 4- Tiers, 5- Financiers
- Classes 6 et 7 : Comptes de Gestion
- Classe 8 : Comptes Spéciaux

les comptes annuels

En application des obligations juridiques et fiscales, explicitées dans le Code du Commerce et le Plan Comptable Général, les entreprises doivent:

Tout au long de l'année:

Enregistrer les mouvements affectant le patrimoine de façon chronologique et indélébile, en assurant la conservation des pièces justificatives des opérations.

Une fois par an: Contrôler la valeur des éléments composant son patrimoine et établir des comptes annuels, qui comprennent:

Le bilan: représentation du patrimoine de l'entreprise.

Le compte de résultat: représentation de la performance économique de l'entreprise

L'annexe : document comportant toutes les précisions, explications, commentaires permettant la compréhension du bilan et du compte de résultat.

22

Les comptes annuels

□ Le bilan est le document comptable qui donne la représentation, à une date donnée, de la situation financière de l'entreprise.

Il fait apparaître les moyens mis en œuvre par l'entreprise pour réaliser son activité, et la manière dont ils sont financés.

□ Le compte de résultat est le document de synthèse qui retrace de façon détaillée les charges et les produits survenus dans l'exercice. Il permet donc d'éclairer sur le résultat des décisions de gestion.

NB : Le plan comptable (PCG fournit des modèles précis de bilan et de compte de résultat). (Voir documents annexes en ligne)

23

Les comptes annuels (suite)

□ L'annexe :

L'Annexe doit contenir toutes les informations d'importance significative permettant d'avoir une juste appréciation du patrimoine et de la situation financière de l'entreprise.

Les informations contenues dans l'Annexe doivent être :

- à la portée du plus grand nombre
- d'importance significative
- aussi claires et succinctes que possible

ATTENTION : L'autorité des normes comptables, ou ANC, a adopté un règlement (règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022) relatif à la modernisation des états financiers et modifiant le règlement ANC N 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Entrée en vigueur : janvier 2025

Ce règlement contient de nombreuses modifications des dispositions du plan comptable général, ou PCG.

Parmi les modifications se trouvent la définition du résultat exceptionnel, les modèles de bilan, de compte de résultat, d'annexe des comptes et la liste des comptes du PCG sont également mis à jour. Près de 200 comptes sont supprimés, essentiellement parce qu'ils font référence à des dispositions obsolètes ou présentent un niveau de détail trop important.

Pour les modèles de bilan et de compte de résultat, seuls seront conservés le compte de résultat en liste et le bilan en tableau (c.f. infra)

2.3 Le règlement 2020-01

- **Le règlement 2020-01** de l'ANC, relatif aux comptes consolidés, en cours d'homologation, reprend en un seul règlement l'ensemble des règles de consolidation (établissement des comptes « de groupes ») communes aux trois secteurs (les sociétés commerciales et entreprises publiques, le secteur bancaire et le secteur de l'assurance) complétées de dispositions sectorielles spécifiques. **Avant 2020 il y avait un règlement pour les entreprises commerciales et publiques et plusieurs règlements sectoriels**

- **Attention !**

Le règlement européen du 19 juillet 2002 (1606/2002) dit « IFRS 2005 » impose aux sociétés cotées européennes de préparer et de publier des comptes consolidés conformes aux IFRS (International Financial Reporting Standards, voir infra) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

3. Les normes comptables internationales (IFRS)

3.1. Quel était l'objectif lors de la création d'un référentiel de normes comptables internationales?

- Mettre fin au « vagabondage comptable » (ou « standard shopping ») des entreprises pour l'établissement de leurs comptes de groupe.
- Disposer d'une information permettant la comparabilité

3.2. L'IASB et le référentiel IAS-IFRS

Les normes comptables internationales sont émises par un organisme privé : l'IASB (*International Accounting Standards Board*)

4. La comptabilité : Mémoire et image, outil de gestion

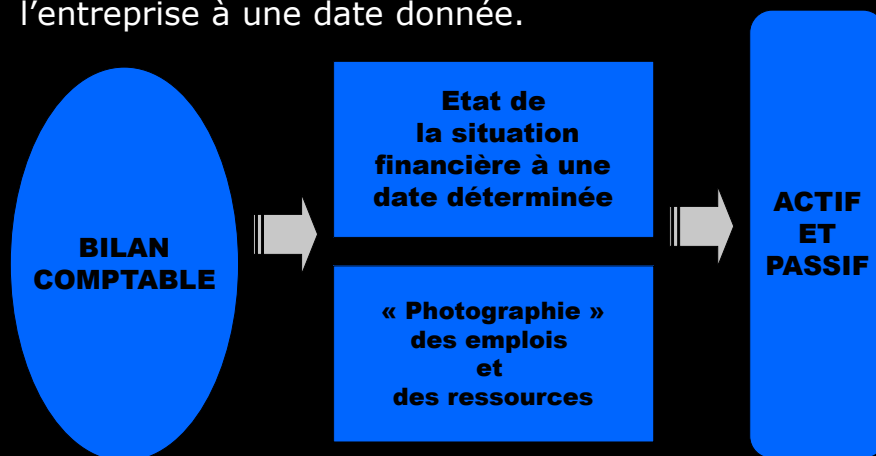
4.1 La comptabilité comme **mémoire** et **image**

- Elle permet de **garder** une trace des flux monétaires liés aux contacts de l'entité avec **l'extérieur** notamment en cas de conflit.
 - Elle doit pour cela **collecter**, **saisir** et **classer** les données relatives à l'activité de l'entité (1)
- Elle permet d'**élaborer une « image »** de l'entité, utile dans les relations avec les banquiers, l'administration fiscale, les parties prenantes de l'entité.
 - Elle doit pour cela **traiter** les informations collectées et établir des **états financiers** (des « synthèses ») permettant d'évaluer sa structure financière et sa performance. (2)

Nous allons partir de la présentation des états financiers (bilan, compte de résultat) (2) qui est ce qui nous intéresse principalement pour la suite du cours, puis nous évoquerons très succinctement la façon dont sont collectées en amont les informations comptables (1), aspect qui relève davantage d'un cours de comptabilité.

5. Les informations produites sur la situation financière – introduction à la notion de bilan

Le bilan comptable réalise un état (une « photographie ») de la situation financière de l'entreprise à une date donnée.



La représentation de la situation financière de l'entreprise correspond à la représentation à une date donnée, des moyens mis en œuvre par l'entreprise et de la manière dont ils ont été financés.

Pour réaliser son activité, l'entreprise a besoin d'acquies un certain nombre de biens :

Emplois

**Matériel
Stocks
Créances
disponibilités**

L'acquisition de ces biens nécessite obligatoirement un financement mis à la disposition de l'entreprise :

Ressources

**Ressources
propres

Dettes**

D'après ces définitions, la situation financière de l'entreprise est caractérisé par une égalité fondamentale :

Emplois = ressources

Ex : Le 31/12/N-1, 5 personnes créent la société Lunar. Elles apportent chacune 100 000 €. Les 500 000 €, déposés en banque constituent le capital de la société.

Cet apport des associés est complété par un emprunt auprès d'un établissement de crédit pour 100 000 €.

Représentation de la situation financière de la société au
31/12/N-1

EMPLOIS	RESSOURCES
Banque 600 000	<u>Ressources</u> <u>propres</u> Capital 500 000
	<u>Dettes</u> Emprunt 100 000
600 000	600 000

**Le total de ressources est de 600 000€, constitué de
500 000 € de ressources propres et 100 000 € dettes**

**Reprise de
l'exemple précédent
(société Lunar)**

**Le 01/01/N, pour démarrer son
activité, la société Lunar fait
l'acquisition d'un local (200 000 €),
de matériel de bureau (150 000)**

Représentation de la situation financière de la société après les opérations du 01/01/N

EMPLOIS	RESSOURCES
Constructions : 200 000	<u>Ressources</u> <u>propres:</u> Capital 500 000
Matériel industriel : 150 000	<u>Dettes</u> Emprunt 100 000
Banque : 250 000	
600 000	600 000

Rque : Le total de ressources est toujours de
600 000 € (il n'y a pas eu de nouvelle ressource)

Ces opérations ayant conduit à la création de nouveaux emplois (constructions, matériel, stock) ont pu être réalisées grâce à la diminution d'un emploi précédent (la banque)

5.1. La représentation comptable de la situation financière : le bilan

A travers l'évaluation, à une date donnée, du patrimoine de l'entreprise, la **comptabilité nous informe sur** :

- Les différents biens que possède l'entreprise et les droits de créance dont elle dispose à une date donnée, c'est-à-dire de façon plus générale, les moyens mis en œuvre ou encore ses emplois
- Les ressources qui, à cette date, ont permis de financer ces biens et ses créances, et notamment la répartition entre :
 - Les ressources obtenues à l'extérieur : les dettes, que l'entreprise a l'obligation de rembourser à plus ou moins longue échéance.
 - Les ressources propres à l'entreprise, destinées à rester durablement dans l'entreprise pour leur plus grande partie.

Comptablement, les emplois de l'entreprise vont porter le nom d' « actifs ».

La situation financière de l'entreprise peut alors s'exprimer ainsi

$\text{Actifs} - \text{dettes} = \text{situation financière nette}$

Cette valeur nette est parfois également appelée actif net, situation nette ou encore capitaux propres (terme retenu dans la présentation du bilan comptable)

$\text{Actifs} - \text{dettes} = \text{capitaux propres}$

La représentation de cette identité au sein du bilan comptable varie selon les pays

- Elle peut être verticale comme en Grande-Bretagne : les capitaux propres apparaissent comme l'évaluation de la richesse nette de l'entreprise (dont les actionnaires ou associés sont propriétaires) par différence entre Actifs et dettes
$$\text{(Capitaux propres = Actifs - dettes)}$$
- Elle peut être horizontale (tableau équilibrant deux parties comme en France) privilégiant alors une autre écriture de l'égalité précédente :

$$\text{Actifs = dettes + capitaux propres.}$$

A gauche on trouve les différentes composantes de l'Actif (« les actifs ») et, à droite, sous l'appellation Passif, les capitaux propres et les dettes.

Attention au sens du mot passif qui diffère donc du sens courant

Bilan

La synthèse comptable correspondante est le bilan

ACTIF	PASSIF
Matériel Stocks Créances disponibilités	Capitaux propres
	Dettes

Reprise de l'exemple précédent (société Lunar)

Bilan de la société au 31/12/N-1

ACTIF	PASSIF
	<u>Capitaux propres:</u>
	Capital 500 000
	<u>Dettes</u>
Banque : 600 000	Emprunt 100 000
600 000	600 000

Bilan de la société après les acquisitions du 01/01/N

ACTIF	PASSIF
Constructions : 200 000	<u>Capitaux propres:</u> Capital 500 000
Matériel industriel : 150 000	<u>Dettes</u> Emprunt 100 000
Banque : 250 000	
600 000	600 000

5.2 Les capitaux propres : capital et création de richesse

5.2.1 Le capital

Les capitaux propres ne se limitent pas au seul capital évoqué jusqu'à présent.

Le capital (ou capital social) correspond principalement* aux ressources apportés par les associés

- Lors de la constitution de la société
- Lors d'augmentation de capital

(*+ réserves ayant été incorporées. C.f. infra pour la notion de réserves)

Le capital est une composante des capitaux propres, il ne constitue pas une dette de l'entreprise.

Dans l'exemple de la société : il constitue ses premiers capitaux propres, au démarrage de l'activité.

5.2.2 La variation des capitaux propres : la création de richesse

- Supposons que le bilan de la société soit au 31/12/N-1 (31/12/N-1 minuit ou 01/01/N à 0h). Il représente la situation financière de l'entreprise à cette date.
- Etablir à nouveau le bilan de l'entreprise au 31/12/N permettra de représenter sa situation financière à cette nouvelle date et de constater notamment l'évolution de sa « richesse » propre (enrichissement ou appauvrissement).
- C'est la variation des capitaux propres = (Actif – Dettes) qui va permettre d'identifier l'existence d'un enrichissement ou d'un appauvrissement

ACTIF		PASSIF		Bilan de la société au 31/12/N-1
Banque : 600 000		<u>Capitaux propres</u> 500 000 capital : 500 000 <u>Dettes</u> 100 000 Emprunt 100 000		
600 000		600 000		

Bilan de la société au 31/12/N	ACTIF	PASSIF
	Constructions 220 000 Matériel industriel 210 000 Créances clients 45 000 Banque : 160 000	<u>Capitaux propres</u> : 535 000 (dont Capital 500 000) <u>Dettes</u> 100 000 Emprunt 100 000
635 000	635 000	

Le 31/12/N-1 la richesse « comptable » de la société est égale à :

$$\begin{aligned}\text{Actif} - \text{dettes} &= 600\ 000 - 100\ 000 \\ &= 500\ 000 \\ &= \text{capitaux propres}\end{aligned}$$

Le 31/12/N la richesse « comptable » de la société est égale à :

$$\begin{aligned}\text{Actif} - \text{dettes} &= 635\ 000 - 100\ 000 \\ &= 535\ 000 \\ &= \text{capitaux propres}\end{aligned}$$

Les capitaux propres ont progressé de 35 000 (enrichissement de 35 000).

En l'absence (ici supposée) de nouvel apport en capital des associés au cours de l'«exercice» (année) comptable, on peut en conclure que cet enrichissement a été généré par l'activité de l'entreprise. On parle de résultat de l'exercice N égal à 35 000. Celui-ci étant positif, on parlera également de bénéfice.

Sous réserve qu'il n'y ait pas eu de nouveaux apports en capital au cours de l'exercice, on peut écrire :

$$\begin{aligned}\text{Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)} \\ &= \\ \text{Variation des capitaux propres au cours de} \\ &\text{l'exercice}\end{aligned}$$

6. Le lien Bilan – Résultat : Introduction à la notion de résultat

- Le résultat que l'on a déterminé au bilan par calcul de la variation des capitaux propres au cours de l'exercice a été généré par l'activité de l'entreprise
- Cependant, si toutes les opérations de l'entreprise ont modifié sa situation financière.
 - Certaines n'ont contribué qu'à agir sur la structure du bilan sans générer de résultat,
 - d'autres en revanche ont contribué à former ce dernier

6.1 les opération sans impact sur le résultat

- Elles sont sans impact sur la situation nette de l'entreprise, ne générant ni enrichissement ni appauvrissement. Elles ne concernent que des postes de l'actif du bilan ou des postes de dettes.
 - Exemple : un achat d'immobilisation avec paiement immédiat contribue à augmenter les immobilisations à l'actif et à diminuer l'argent disponible en banque, (également à l'actif) pour un même montant
⇒ neutre sur l'actif et a fortiori sur la situation nette
 - Exemple : un emprunt bancaire augmente l'argent en banque à l'actif et les dettes financières au passif pour un même montant
⇒ neutre sur la situation nette
- Mais aussi : le remboursement d'une dette fournisseur, l'achat d'immobilisation à crédit, le remboursement d'un emprunt bancaire, un virement de banque à caisse etc.*

6.2 les opération ayant un impact sur le résultat

- Elles modifient la situation nette de l'entreprise. Elles mettent en jeu un poste de l'actif du bilan ou de dettes sans qu'un autre poste du bilan soit modifié. Ces opérations entraînent un enrichissement ou un appauvrissement. Elles correspondent principalement (mais pas uniquement c.f. infra) aux ventes et aux consommations réalisées dans le cadre du cycle d'exploitation.

- Exemple : une prestation de service facturée à un client avec paiement immédiat contribue à augmenter l'argent disponible en banque sans contrepartie au bilan.

⇒ Impact positif sur l'actif et sur la situation nette.

- Exemple : le règlement par paiement immédiat d'une facture d'électricité contribue à diminuer l'argent disponible en banque sans contrepartie au bilan.

⇒ Impact négatif sur l'actif et sur la situation nette.

Mais aussi : le paiement d'intérêt financiers sur emprunts, le paiement des salaires, celui des impôts et taxes, et aussi les ventes de marchandises, de produits finis, l'encaissement de dividendes ou d'intérêts sur placements etc.

On donne maintenant le détail des opérations de l'exercice N

Au cours de l'exercice N, la société Lunar a :

- Acquis le 01/01/N 200 000 € de constructions et 150 000 € de matériel industriel . règlement comptant. (NB : Opération sans impact sur le résultat)

- Acquis ensuite à nouveau 20 000 € de constructions et 60 000 € de matériel industriel. règlement comptant. (NB : Opération sans impact sur le résultat) (opération b)

- Réalisé des ventes pour un montant de 700 000 (réglerées comptant pour 655 000 et à crédit pour 45 000*)

(opération c)

- Consommé des services et des fournitures pour un montant de 300 000 (comptant) (opération d)

- Consommé le travail de ses salariés (salaires, charges sociales) pour un montant de 350 000 (comptant) (opération e)

- Réglerées des intérêts sur ses dettes financières pour 15 000 (comptant) (opération f)

* Sommes toujours dues au 31/12/N

On Suppose l'absence de stocks et d'amortissements

Opération du
01/01/N

Achats immob. 1

BILAN 31/12/N-1

ACTIF	PASSIF
Constructions + 200 000 matériel industriel + 150 000 Créances : Banque : 600 000 - 350 000	<u>Capitaux propres 500 000</u> capital : 500 000 <u>Dettes 100 000</u> Emprunt 100 000
600 000	600 000

Cette opération modifie bien la structure du patrimoine.
 mais elle ne change pas les Capitaux propres, on a
 toujours Actif – dettes = (600 000 – 100 000) = 500 000
 Cette opération n'a pas participé à la formation d'un
 « résultat »

Opération b

Achats immob 2

ACTIF	PASSIF
Constructions 200 000 + 20 000 matériel industriel 150 000 + 60 000 Créances : Banque : 250 000 - 80 000	<u>Capitaux propres 500 000</u> capital : 500 000 <u>Dettes 100 000</u> Emprunt 100 000
600 000	600 000

Cette opération modifie bien la structure du patrimoine.
 mais elle ne change pas les Capitaux propres, on a
 toujours Actif – dettes = (600 000 – 100 000) = 500 000
 Cette opération n'a pas participé à la formation d'un
 « résultat »

Opération c

Ventes

ACTIF	PASSIF
Constructions 220 000 matériel industriel 210 000	<u>Capitaux propres 1 200 000</u> capital : 500 000 « Résultat » de l'opération c 700 000
Créances : + 45 000 Banque : 170 000 + 655 000	<u>Dettes 100 000</u> Emprunt 100 000
1 300 000	1 300 000

Cette opération modifie les Capitaux propres, on a désormais
Actif – dettes = (1 300 000 – 100 000) = 1 200 000
soit 700 000 € de plus qu'avant cette opération

Cette opération a participé à la formation d'un « résultat » pour
700 000

Opération d

Achat services et fournitures

ACTIF	PASSIF
Constructions 220 000 matériel industriel 210 000	<u>Capitaux propres 900 000</u> capital : 500 000 « Résultat de l'opération c 700 000 « Résultat » de l'opération d - 300 000
Créances : 45 000 Banque : 825 000 - 300 000	<u>Dettes 100 000</u> Emprunt 100 000
1 000 000	1 000 000

Cette opération modifie les Capitaux propres, on a désormais
Actif – dettes = (1 000 000 – 100 000) = 900 000

soit 300 000 € de moins qu'avant cette opération

Cette opération a participé à la formation d'un « résultat » pour
- 300 000

Opération e

salaires

ACTIF	PASSIF
Constructions 220 000 matériel industriel 210 000	<u>Capitaux propres 550 000</u> capital : 500 000 « Résultat » de l'opération c 700 000 « Résultat » de l'opération d - 300 000 « Résultat » de l'opération e - 350 000
Créances : 45 000 Banque : 525 000 - 350 000	<u>Dettes 100 000</u> Emprunt 100 000
650 000	650 000

Cette opération modifie les Capitaux propres, on a désormais
Actif – dettes = (650 000 – 100 000) = 550 000

soit 350 000 € de moins qu'avant cette opération

Cette opération a participé à la formation d'un « résultat » pour
- 350 000

Opération f

Intérêts financiers

ACTIF	PASSIF
Constructions 220 000 matériel industriel 210 000	<u>Capitaux propres 535 000</u> capital : 500 000 « Résultat » de l'opération c 700 000 « Résultat » de l'opération d - 300 000 « Résultat » de l'opération e - 350 000 « Résultat » de l'opération f - 15 000
Créances : 45 000 Banque : 175 000 - 15 000	<u>Dettes 100 000</u> Emprunt 100 000
635 000	635 000

Cette opération modifie les Capitaux propres, on a désormais
Actif – dettes = (635 000 – 100 000) = 535 000

soit 15 000 € de moins qu'avant cette opération

Cette opération a participé à la formation d'un « résultat » pour
- 15 000

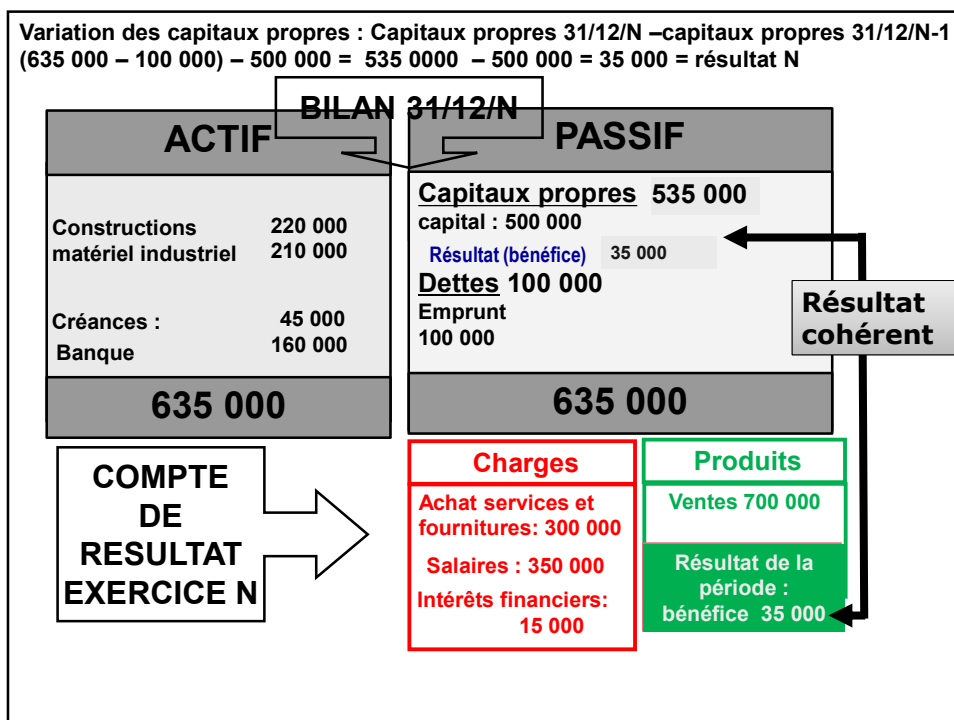
BILAN 31/12/N	
ACTIF	PASSIF
Constructions 220 000 matériel industriel 210 000 Créances : 45 000 Banque : 160 000	<u>Capitaux propres 535 000</u> capital : 500 000 « Résultat » de l'exercice : 35 000 <u>Dettes 100 000</u> Emprunt 100 000
635 000	635 000

6.3 Vers la notion de compte de résultat

- La valeur des flux correspondant aux enrichissements et aux appauvrissement (« vente de services », « intérêts sur emprunts » etc.) ne sont pas portés directement sur les capitaux propres mais regroupés (« synthétisés ») dans un second état financier, « **le compte de résultat** ». On appelle **produits** les flux enrichissants et **charges** les flux appauvrissants (c.f. infra pour des définitions plus précises).
- Le résultat de l'exercice (enrichissement net ou appauvrissement net) est calculé au sein de ce document.
 Il est bien évidemment cohérent avec celui calculé au bilan par calcul de la variation des capitaux propres.
 Au-delà d'un simple calcul du résultat, le compte de résultat, **l'explique** par différence entre les produits et les charges de l'exercice.

Reprise de l'exemple précédent (société Lunar)

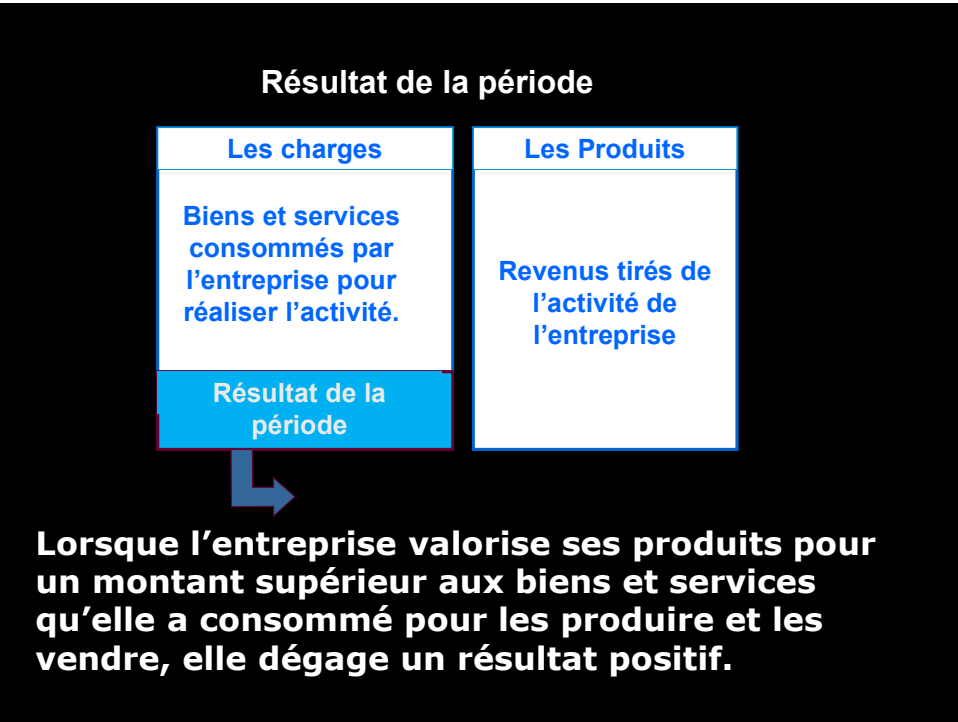
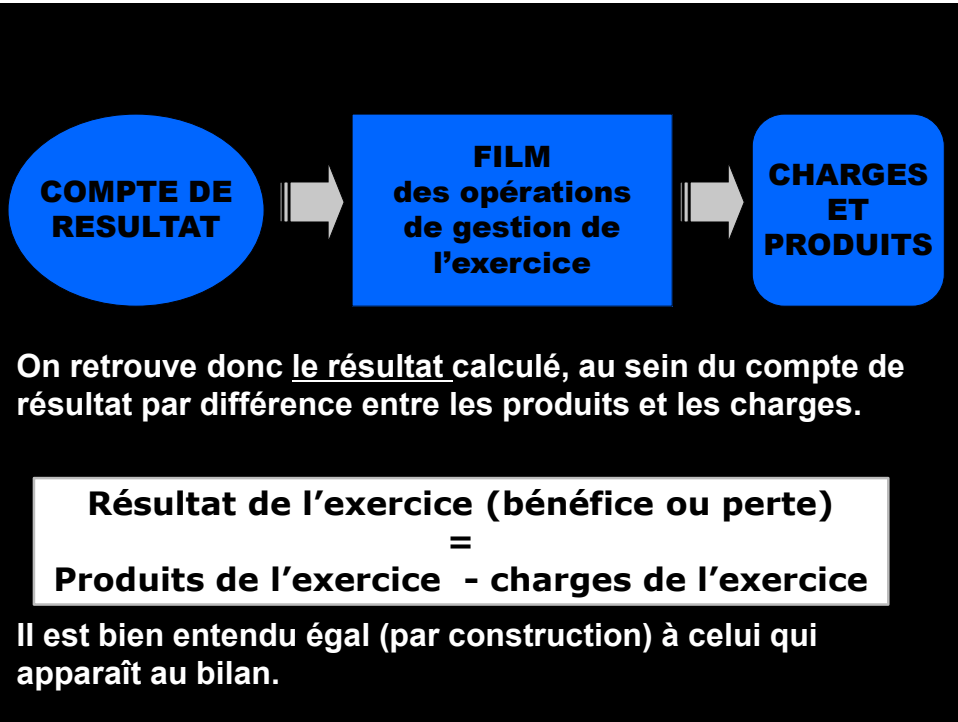
Achats immob. 1	Ventes	Achat services et fournitures								
Achats immob 2		Salaires								
		Intérêts								
BILAN 31/12/N-1										
ACTIF		PASSIF								
Constructions + 200 000 + 20 000 matériel industriel + 150 000 + 60 000 Créances : + 45 000 Banque : 600 000 - 350 000 - 80 000 + 655 000 - 300 000 600 000 - 350 000 - 15 000	Capitaux propres 500 000 capital : 500 000 Résultat de l'exercice(bénéfice) 35 000 Dettes 100 000 Emprunt 100 000 600 000	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Charges</th> <th>Produits</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Achat services et fournitures: 300 000</td> <td>Ventes 700 000</td> </tr> <tr> <td>Salaires : 350 000</td> <td>Résultat de la période : bénéfice 35 000</td> </tr> <tr> <td>Intérêts financiers: 15 000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Charges	Produits	Achat services et fournitures: 300 000	Ventes 700 000	Salaires : 350 000	Résultat de la période : bénéfice 35 000	Intérêts financiers: 15 000	
Charges	Produits									
Achat services et fournitures: 300 000	Ventes 700 000									
Salaires : 350 000	Résultat de la période : bénéfice 35 000									
Intérêts financiers: 15 000										



7 Les informations sur le résultat – introduction à la notion de compte de résultat

7.1 Le compte de résultat : film des opérations de gestion de l'exercice

- Le compte de résultat, seconde composante essentielle des états financiers, va expliquer l'origine du résultat (bénéfice ou perte) de l'entreprise.
- Il recense pour cela les flux générés par l'ensemble des opérations de l'entreprise qui ont contribué au résultat .
 - les flux des opérations ayant contribué à enrichir l'entreprise (produits)
 - les flux des opérations ayant contribué à appauvrir l'entreprise (charges)



7.2 Notions de produits et de charges

7.2.1 Notion de produits

- **Un produit** est une **ressource interne** correspondant à un **enrichissement** de l'entreprise
 - **Une ressource interne** : les produits (*revenues* en anglais) constituent des « **revenus** » liés à la vente de ses biens et services (chiffre d'affaires) mais aussi à la cession d'un élément du « patrimoine », à des produits financiers, des gains exceptionnels (ex : indemnités perçues).
 - **Un enrichissement** : la constatation d'un produit conduit à augmenter la richesse de l'entreprise.
- **Produit et recette** ne sont pas synonymes
 - Du fait du **décalage** entre la réalisation du produit et son encaissement, un produit ne se traduit pas automatiquement par un encaissement au cours du même exercice
 - Certains produits ne génèrent jamais d'encaissement, on parle de **produits calculés** (c.f. infra)

7.2.2 Notion de charges

- **Une charge** est un **emploi définitif** correspondant à un **appauvrissement** de l'entreprise
 - **Un emploi définitif : les charges** (*expenses* en anglais) correspondent à des consommations réalisées par l'entreprise au cours de son cycle de production
 - **Un appauvrissement** : la constatation d'une charge conduit à diminuer la valeur du patrimoine de l'entreprise
- Elles peuvent être « constatées » et représentent la valeur des biens et services suivants :
 - soit les **biens destinés à être revendus en l'état (marchandises)**
 - soit les **biens ou services consommés par l'entreprise** à l'occasion de ses activités de production et de vente (matières premières, services extérieurs, charges de personnel, impôts et taxes... mais aussi des charges financières comme les intérêts ou encore des pertes exceptionnelles (pénalités...))

- Charge et dépense ne sont pas synonymes

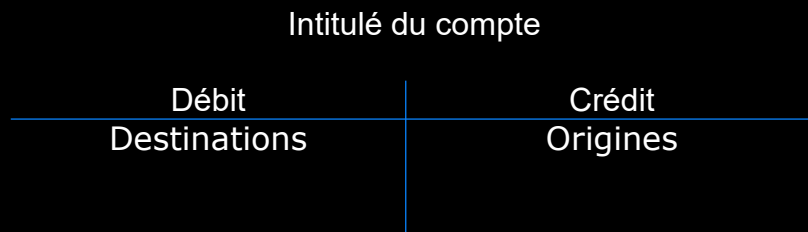
- Du fait du **décalage** entre la réalisation de la charge et son décaissement, une charge ne se traduit pas automatiquement par un décaissement au cours du même exercice
- Certaines charges ne généreront jamais de décaissement. On parle de **charges « calculées »** (par opposition aux charges constatées évoquées ci-dessus). Ce sont par exemple les charges liées aux pertes de valeur irréversible ou réversible de l'entreprise des actifs de l'entreprise (« dotations » aux amortissements, dépréciations)

8. Les logiques d'enregistrement comptable

En réalité l'impact des opérations de l'entreprise n'est pas porté directement sur les états financiers. Elles sont collectées en amont par le système d'information comptable

- Chaque opération d'une entreprise se présente sous deux aspects :
 - L'origine de la « ressource » également appelée « ressource » qui indique d'où viennent les ressources permettant de financer l'opération.
 - La destination de la ressource également appelée « emploi » qui indique à quelle utilisation ces moyens sont destinés.
- Dans les cas les plus simples d'opérations générant un échange de deux flux. On pourra identifier un flux correspondant à l'origine et un flux correspondant à la destination

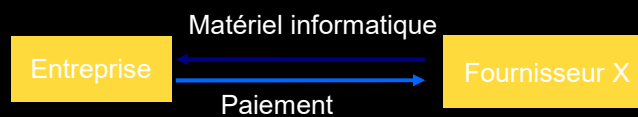
Pour chaque opération, on enregistre à la fois l'origine et la destination (la ressource ayant permis de financer l'opération et son utilisation ou emploi).
On utilise pour cela les unités de base de la comptabilité, les « comptes »



Par convention :

- Les flux correspondant à des destinations (on parle aussi des flux d' « emploi ») sont portés au débit du compte concerné
- Les flux correspondant à des origines (on parle aussi du flux de « ressource ») sont portés au crédit du compte concerné

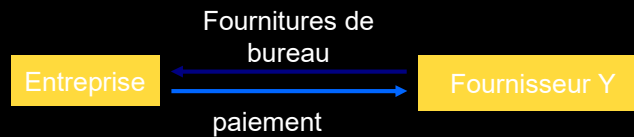
Exemple 1 : Achat d'un ordinateur au comptant 1000 €.



Banque		Immobilisation	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
	1 000 (origine)	1 000 (destination)	

C'est parce que 1000 € sont sortis de la banque (origine) que l'immobilisation a pu entrer pour la même valeur (destination)

Exemple 2 : Achat de fournitures de bureau au comptant 2000 €



Banque		Achat de fournitures (charges)	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
	2 000 (origine)	2 000 (destination)	

C'est parce que les 2 000 € sont sortis de la banque (origine) que les fournitures ont pu entrer dans l'entreprise (destination)

C'est ensuite uniquement la situation nette des comptes de l'entreprise en fin d'année (leur solde) qui est utilisée pour établir le bilan et le compte de résultat (les soldes des comptes d'actif et de passif permettant d'établir le bilan, et les soldes des comptes de produits et de charges, le compte de résultat).

Les logiques d'enregistrement comptable ne seront pas davantage évoquées ici.

- Chaque opération d'une entreprise se présente sous deux aspects :
 - L'origine de la « ressource » également appelée « ressource » qui indique d'où viennent les ressources permettant de financer l'opération.
 - La destination de la ressource également appelée « emploi » qui indique à quelle utilisation ces moyens sont destinés.

- Dans les cas les plus simples d'opérations générant un échange de deux flux. On pourra identifier un flux correspondant à l'origine et un flux correspondant à la destination

9. Présentation générale du bilan et du compte de résultat

9.1 Présentation générale du bilan

9.1.1 grandes rubriques du bilan

Bilan de la société au 31/12/N

ACTIF		PASSIF	
<u>Actif immobilisé</u>	430 000	<u>Capitaux propres</u>	535 000
Constructions	220 000	Capital	500 000
Matériel industriel	210 000	Résultat	35 000
<u>Actif circulant</u>	205 000	<u>Provisions</u>	0
Créances clients	45 000	<u>Dettes</u>	100 000
Banque	160 000	Emprunt	100 000
635 000		635 000	

9.1.1.1 L'actif immobilisé

- Il comprend les actifs destinés à servir l'activité de l'entreprise au-delà des 12 premiers mois.
- On distingue :
 - **Les immobilisations incorporelles** (brevets, droits au bail, logiciels. C.f. infra)
 - **Les immobilisations corporelles** (constructions, terrains, matériel industriel, véhicules... C.f. infra)
 - **Les immobilisations financières**
 - Titres destinés à rester plus de 12 mois dans le patrimoine de l'entreprise
 - Prêts consentis par l'entreprise (**y compris** part arrivant à échéance à – d'1an, simplement identifiée par une note de bas de bilan)

9.1.1.2 L'actif circulant

- On y trouve les actifs destinés à être vendus ou consommés dans le cadre du cycle d'exploitation ou destinés à rester (**lors de leur entrée dans le patrimoine**) pour une durée inférieure à 12 mois dans le patrimoine de l'entreprise.
- Ils comprennent :
 - **Les stocks** (matières premières, autres approvisionnements, marchandises, produits finis et encours)
 - **Les créances clients et les créances courantes sur d'autres tiers** (ex : sur l'Etat).
 - **Valeurs mobilières de placement** (titres acquis avec l'intention d'une détention à court terme)
 - **La trésorerie** (avoirs en banque et en caisse)

9.1.1.3. Les capitaux propres

- On retrouve donc les rubriques principales suivantes :
 - **Le capital social**
 - **Les réserves** : part des bénéfices des exercices antérieurs affectés durablement à l'entreprise
 - **Le résultat de l'exercice** : Bénéfice ou perte. Il est égal tant à la différence entre les produits et les charges qu'à la variation des capitaux propres entre le début et la fin de l'ex.

9.1.1.4. Les provisions

Absentes de la représentation simplifiée donnée précédemment, elles figurent au bilan entre les capitaux propres et les dettes.

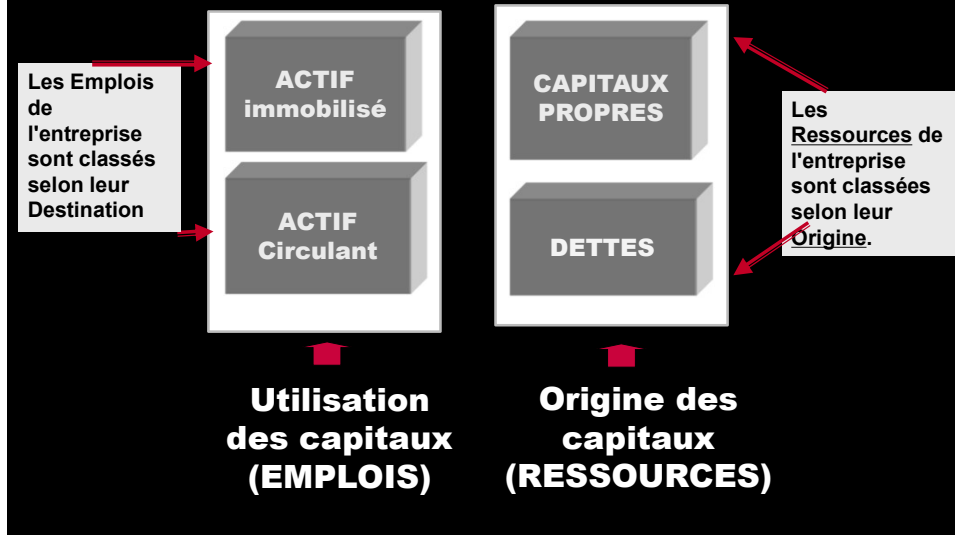
Il s'agit de passifs dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise (contrairement aux dettes).

9.1.1.5. Les dettes

- Elles sont regroupées en fonction de leur nature.
- On trouve principalement :
 - **Les dettes financières** (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit).
 - **Les dettes fournisseurs**
 - **Les dettes fiscales et sociales** (dettes envers le personnel, l'Etat, les organismes sociaux)
 - **Les autres dettes** (principalement des dettes sur immobilisations).

Dettes
d'exploitation

9.1.2 Logique de classification des actifs et passifs au bilan



L'Actif du bilan : principaux postes

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques

Actif immobilisé

Ensemble des actifs destinés à servir durablement l'activité de l'entreprise (au-delà du premier exercice c'est-à-dire pendant plus de 12 mois)

Actif circulant

Ensemble des actifs destinés à sortir rapidement du patrimoine de l'entreprise.

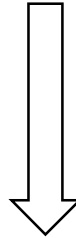
Actif circulant

Stocks

Créances

Valeurs Mobilières de placement

Disponibilités



L'actif circulant est lui-même classé selon un critère de liquidité* croissante

*Le degré de liquidité d'un actif dépend de la longueur du délai nécessaire pour le convertir en monnaie, mais aussi des frais et de la perte éventuelle qu'entraînerait la conversion en monnaie.

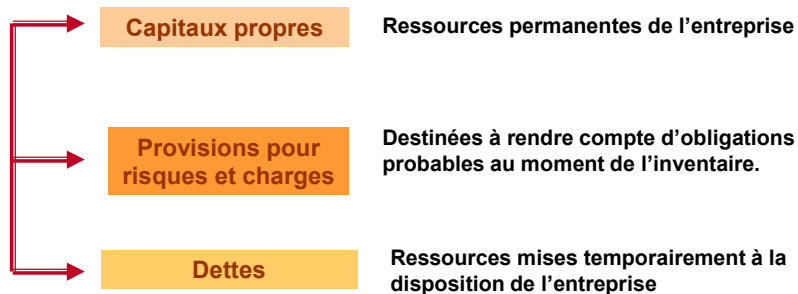
liquidité d'un actif (suite)

Attention, cependant, cette classification n'est qu'approximative.

En effet la conversion en monnaie suppose l'existence d'un marché secondaire pour les actifs et à ce titre une immobilisation peut s'avérer plus liquide qu'un stock.

De même, à l'intérieur d'une rubrique, tous les actifs n'ont pas forcément le même degré de liquidité (c'est notamment le cas entre les créances dites « douteuses » et les autres créances clients).

Le passif du bilan : principaux postes



Rque : Les postes du passif respectent plus ou moins un degré une classification en fonction de l'exigibilité des fonds (délai pendant lequel les fonds restent à la disposition de l'entreprise)

Dettes

Dettes financières

Dettes d'exploitation

Dettes diverses

L'organisation dettes elles-mêmes respecte plus ou moins le critère d'exigibilité des fonds (les dettes d'exploitation vis-à-vis des fournisseurs sont réglées plus rapidement que les emprunts)

Attention cependant ! :

Les dettes financières, et plus particulièrement les dettes auprès des établissements de crédit incluent des découverts bancaires (soldes créditeurs de banque) et des concours bancaires courants.

Amortissements et dépréciations des actifs. Amortissement : consommation des avantages économiques liés aux actifs ou encore (ancienne définition plus intuitive : perte de valeur irréversible liée notamment à l'usure ou à l'obsolescence) . Les dépréciations sont en revanche des pertes de valeur réversibles.

ACTIF	Exercice N			Net N-1	PASSIF	Net N	Net N-1
	Brut	A/D	Net				
Actif immobilisé	X	X	X	X	Capitaux propres	X	X
Immobilisations incorporelles	X	X	X	X	Capital social	X	X
Immobilisations corporelles	X	X	X	X	Réserves	X	X
Immobilisations financières	X	X	X	X	Résultat de l'exercice	X	X
Actif circulant	X	X	X	X	Provisions	X	X
- stocks	X	X	X	X	Dettes	X	X
- créances	X	X	X	X	Emprunts	X	X
- VMP	X	X	X	X	fournisseurs	X	X
disponibilités	X	X	X	X	fiscales et sociales	X	X
					Total Actif net= Total Passif		

9.1.3 Complément : Introduction à la notion d'amortissement

Si l'acquisition d'immobilisations ne constitue pas une charge la perte de valeur progressive de ces dernières liée au caractère le plus souvent limité dans le temps* de leur utilisation constitue en revanche un appauvrissement de l'entreprise qui va être constaté comptablement par l'enregistrement de « dotations annuelles aux amortissements » (charges).

Les immobilisations sont amorties suivant un « plan d'amortissement » tenant compte de la durée probable d'utilisation du bien

*Cette limitation peut résulter :

- De critères physiques (usure)
- Techniques (obsolescence)
- Juridiques (durée de protection légale)
- Economiques (cycle de vie des produits)

Exemple très simple : une immobilisation a une durée d'utilisation estimée de 5 ans, on prévoit une consommation régulière des avantages économiques fournis par ce bien et on prévoit une valeur résiduelle nulle de ce bien à l'issue des 5 ans : on constatera chaque année un « amortissement » de ce bien pour 1/5ème de sa valeur

D'un point de vue financier, l'amortissement s'analyse comme une charge qui vient en déduction du résultat de l'entreprise. Cette charge n'entraîne cependant pas de décaissement effectif.

Les charges calculées annuellement au titre de l'amortissement ou des provisions portent le nom de dotations.

*** Valeur résiduelle à l'issue de sa période d'utilisation si elle est significative et mesurable**

31/12/N **Ex pour bien de valeur initiale 3 000**

Actif (Emplois)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Actif immobilisé Ex : Autres immos	3000	600	2400
Actif circulant			
TOTAL ACTIF			

Charges	Produits
Dotations aux amortissements 600	

31/12/N+1

Actif (Emplois)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Actif immobilisé Ex : Autres immos	3 000	600 + 600 = 1200	1800
Actif circulant			
TOTAL ACTIF			

Charges	Produits
Dotations aux amortissements 600	

31/12/N+2

Actif (Emplois)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Actif immobilisé Ex : Autres immos	3 000	1200 + 600 = 1800	1200
Actif circulant			
TOTAL ACTIF			

Charges	Produits
Dotations aux amortissements 600	

31/12/N+4

Actif (Emplois)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Actif immobilisé Ex : Autres immos	3 000	2400+600=3000	0
Actif circulant			
TOTAL ACTIF			

Charges	Produits
Dotations aux amortissements 600	

Le compte amortissement va recevoir chaque année la nouvelle dotation, la valeur de ce compte d'amortissement viendra en déduction de la valeur de l'immobilisation à l'Actif du Bilan.

Ex : la « valeur » du compte amortissement sera de 600, l'année N, de 1200, l'année N+1, de 1800 l'année N+2, etc...

La valeur nette de l'immobilisation (valeur nette comptable) au bilan sera donc de 2400 l'année N, 1800 l'année N+1, 1200 l'année N+2....

Reprise de l'exemple précédent (Société Lunar)

Bilan au 31/12/N-1

ACTIF			PASSIF		
	VB	AetD	VN		
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
				Capital	500 000
				Total	500 000
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				<u>PROVISIONS</u>	0
Banque	600 000		600 000	Total	0
Total	600 000		600 000	<u>DETTES</u>	
				Emprunt	100 000
				Total	100 000
TOTAL	600 000		600 000	TOTAL	600 000

Au cours de l'exercice N, la société Lunar a :

- Acquis 210 000 de matériel et 220 000 € de constructions (sans impact sur le résultat)
- Réalisé des ventes pour un montant de 700 000 (régleres comptant pour 655 000 et à crédit pour 45 000*)
- Consommé des services et des fournitures pour un montant de 300 000
- Consommé le travail de ses salariés (salaires, charges sociales) pour un montant de 350 000
- Réglé des intérêts sur ses dettes financières pour 15 000

MAIS AUSSI

- Enregistré des dotations aux amortissement :
des constructions pour 21 000 €
du matériel industriel pour 18 000 €
- On fera par ailleurs toujours l'hypothèse d'une absence de stocks

* Sommes toujours dues au 31/12/N

Le 31/12/N

ACTIF			PASSIF	
	VB	AetD	VN	
<u>Actif immobilisé</u>				<u>Capitaux propres:</u> 496 000
Constructions	220 000	21 000	199 000	Capital : 500 000
Matériel industriel	210 000	18 000	192 000	Résultat de l'exercice : - 4000
<u>Actif circulant</u>				<u>Dettes</u> 100 000
Créances clients	45 000		45 000	Emprunt 100 000
Banque :	160 000		160 000	
	635 000	39 000	596 000	596 000

Charges	Produits
Achat services fournitures: 300 000	Ventes 700 000
Salaires : 350 000	
Intérêts financiers 15 000	
dotations aux amortissements 39 000	Résultat de la période : perte 4 000

9.2 Structure générale du compte de résultat

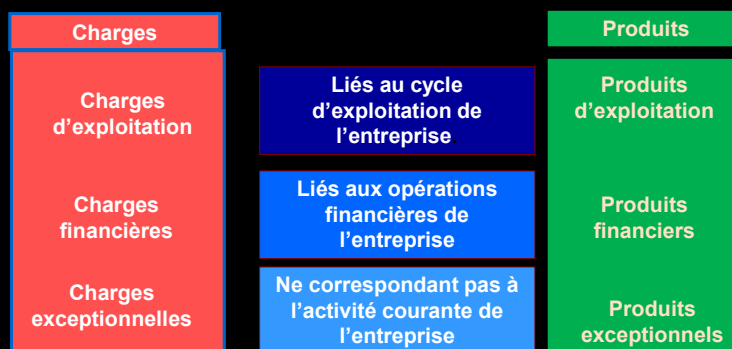
9.2.1 Une classification par nature

Rappel 1 : Le PCG français impose des modèles d'états financiers précis.

Rappel 2 : ces modèles sont amenés à évoluer

- Le compte de résultat du PCG présente les produits et les charges par nature (ventes de produits finis, ventes de marchandises, amortissements, salaires, achats de matières premières.)
- Ces postes de produits et de charges sont ensuite regroupés en rubriques correspondant au type d'opération ayant généré le produit ou la charge. On distingue 3 catégories d'opérations possibles:
 - Les opérations d'exploitation
 - Les opérations financières
 - Les opérations exceptionnelles

Les produits et les charges sont classés selon leur nature :



9.2.2 Les différents modes de présentation du compte de résultat.

-Le compte de résultat peut être présenté **en compte** ou en **liste**.

- Présentation en liste :

$$\begin{array}{r} \text{Produits} \\ - \text{charges} \\ \hline = \\ \text{Résultat} \end{array}$$

- Présentation en compte :

Charges		Produits	
Résultat (si bénéfice)		Résultat (si perte)	
Total		Total	

NB : Le résultat est placé du côté des charges (de façon à équilibrer les deux colonnes), s'il s'agit d'un résultat positif (bénéfice) et du côté des produits s'il s'agit d'un résultat négatif (perte)

Exemple de compte de résultat (en **compte**)

Charges		Produits	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Charges financières		Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Impôts sur les bénéfices			
Résultat (Bénéfice ou Excédent)	<i>ou</i>	Résultat (Perte ou Déficit)	
Total		Total	

Exemple de compte de résultat (en **liste**)

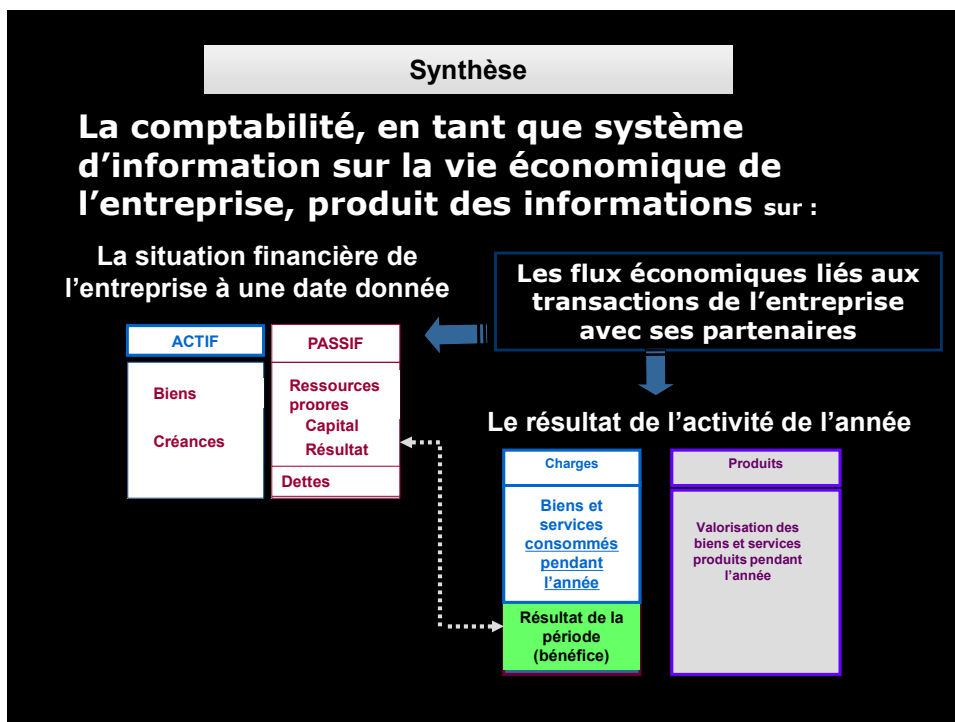
Produits d'exploitation	
- Charges d'exploitation	
= Résultat d'exploitation (A)	
Produits financiers	
- Charges financières	
= Résultat financier (B)	
Résultat courant avant impôt (A+B)	
Produits exceptionnels	
- Charges exceptionnelles	
= Résultat exceptionnel (C)	
- Participation des salariés (d)	
- Impôts sur les bénéfices (e)	
Résultat de l'exercice (A+B+C-d-e)	

ATTENTION rappel

L'autorité des normes comptables, ou ANC, a adopté un règlement (règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022) relatif à la modernisation des états financiers et modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général. Entrée en vigueur : janvier 2025

Parmi les modifications se trouvent la définition du résultat exceptionnel, les modèles de bilan, de compte de résultat, d'annexe des comptes et la liste des comptes du PCG sont également mis à jour. Près de 200 comptes sont supprimés, essentiellement parce qu'ils font référence à des dispositions obsolètes ou présentent un niveau de détail trop important.

Pour ce qui est des modèles de compte de résultat : Seul sera conservé le comptes de résultat en liste.



Reprise finale de l'exemple précédent (société Lunar)

Bilan au 31/12/N-1

ACTIF			PASSIF	
	VB	A et D		VN
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
			Capital	500 000
			Total	500 000
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			<u>PROVISIONS</u>	0
Banque	600 000	600 000	Total	0
Total	600 000	600 000	<u>DETTES</u>	
			Emprunt	100 000
			Total	100 000
TOTAL	600 000	600 000	TOTAL	600 000

Au cours de l'exercice N, la société Lunar a :

- Acquis 210 000 de matériel et 220 000 € de constructions (sans impact sur le résultat)
- Réalisé des ventes pour un montant de 700 000 (régler comptant pour 655 000 et à crédit pour 45 000*)
- Consommé des services et des fournitures pour un montant de 300 000
- Consommé le travail de ses salariés (salaires, charges sociales) pour un montant de 350 000
- Régler des intérêts sur ses dettes financières pour 15 000

MAIS AUSSI

- Enregistré des dotations aux amortissement :
 - des constructions pour 21 000 €
 - du matériel industriel pour 18 000 €
- On fera par ailleurs toujours l'hypothèse d'une absence de stocks

* Sommes toujours dues au 31/12/N

La présentation en compte du compte de résultat de l'exercice N

Charges		Produits	
Consommations de biens et services	300 000	Ventes	700 000
Charges de personnel	350 000		
Dotations aux amortissements	89 000		
Total charges exploitation	689 000	Total produits exploitation	700 000
Intérêts financiers	15 000		
Total charges financières	15 000	Total produits financiers	0
Total charges exceptionnelles	0	Total produits except.	0
Total charges	704 000	Total produits	700 000
		<i>Perte</i>	4 000
Total	704 000	Total	704 000

Présentation « en liste » du compte de résultat de l'exercice N

Ventes	700 000
Produits d'exploitation	700 000
Consommation de biens et de services	300 000
Charges de personnel	350 000
Dotations aux amortissements	39 000
Charges d'exploitation	689 000
Résultat d'exploitation (A)	11 000
Produits financiers	0
Intérêts financiers	15 000
Charges financières	15 000
Résultat financier (B)	- 15 000
Résultat courant avant impôt (A+B)	- 4 000
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
Résultat exceptionnel (C)	0
- Participation des salariés (d)	
- Impôts sur les bénéfices (e)	
Résultat de l'exercice (A+B+C-d-e)	- 4000

Bilan « PCG » au 31/12/N

ACTIF			PASSIF		
	VB	AetD	VN		
ACTIF IMMOBILISE				CAPITAUX PROPRES	
Constructions	220 000	21 000	199 000	Capital	500 000
Matériel industriel	210 000	18 000	192 000	Résultat de l'exercice	- 4000
Total	430 000	39 000	391 000	Total	496 000
ACTIF CIRCULANT				PROVISIONS	
Créances clients	45 000		45 000	Total	0
Banque	160 000		160 000	DETTES	
Total	205 000		205 000	Emprunt	100 000
				Total	100 000
TOTAL	635 000	39 000	596 000	TOTAL	596 000